

Caractérisation plus poussée des masses d'eau plans d'eau – fiche technique

Nom : Lac de FLAINE (74)

N° masse d'eau : L63

Typologie de la masse d'eau : N3

Type de plan d'eau : plan d'eau naturel plan d'eau d'origine anthropique (retenue) plan d'eau artificiel

Etat des lieux :

Pressions anthropiques du bassin versant : Rejets de la STEP de FLAINE (15000 lits)

Qualité estimée en 2003 : Eutrophe (mauvaise qualité). il semble qu'en 2005 on le qualifie d'hyper eutrophe

Risque NABE 2003 (plans d'eau naturels) : Fort

MEFM : NON

Bilan de connaissance :

Etude de référence :

Cadre de l'étude :

Objectif visé : eutrophe-mesotrophe

Données complémentaires :

Evolution de la qualité des eaux :

Assainissement :

Autres commentaires :

Sensibilité du milieu aux apports externes (phosphore total) : l'émissaire du lac est souterrain : Pertes par le Karst. Des résurgences sont identifiées le long de l'ARVE lesquelles sont utilisées en AEP. Présence de contamination bactérienne épisodique en période touristique d'hiver.

Le lac est répertorié en ZNIEFF

Question d'avenir: ce lac pourrait peut-être évoluer vers l'assèchement, dû aux pertes estivales.

Synthèse de qualité :

Propositions de mesures pour la restauration :

Existantes :

- Etude HYDROLAC sur le mode d'alimentation du lac (régime hydrologique comparable à celui d'un lac de barrage), son fonctionnement biologique, pouvoir auto épurateur.
- Etude de la qualité des eaux du lac + quantification des apports au lac + amélioration traitement des eaux usées avec si possible rejets épurés hors du lac (en aval) dans l'Arve.
- Rapport de présentation au conseil départemental d'hygiène 12 juillet 2005. avis favorable

En cours : mesure actée par le CDH 74

Le rejet de la future STEP de Flaine rejoindra le ruisseau (affluent du lac) de la Plaine du Lac de Flaine dans le but de garder un regard sur le rejet. Les normes de rejet sont maximum pour tenir compte des émergences karstiques (traitement bactériologique) et du récepteur lac (règles PT applicables aux zones sensibles). La STEP sera de type physico-chimique + biofiltration C et N. Un traitement UV complètera la filière.

A programmer : Une étude complémentaire de la structure sédimentaire du lac permettra de déterminer quel type d'action pourra être mis en oeuvre pour la restauration de ce dernier : décapage des couches sédimentaires (curage?).

Bilan sur l'objectif final proposé (bon état/bon potentiel) : méso-eutrophe

Inverser la tendance trophique du lac en passant de hyper-eutrophe actuellement, à eutrophe-mesotrophe (très ambitieux) : réponse milieu dépend du re largage progressif du stock de phosphore jusqu'à son épuisement (accumulé depuis des décennies),

Conclusions :

La superficie du lac est très petite 4ha, trop petite pour être considérée comme une masse d'eau. Est-il vraiment nécessaire de l'intégrer à la DCE, au risque de ne pas atteindre le BE en 2015 ?

Le groupe s'interroge sur la justification de cette ME

